



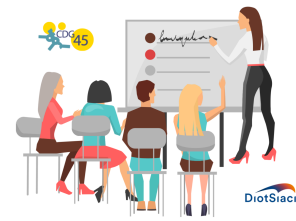
Février 2025

A LA UNE

[FORMATION] Quatre thèmes pour vous accompagner dans vos démarches de prévention

Afin d'accompagner les collectivités dans leur démarche de prévention des risques professionnels et de santé au travail et en partenariat avec **Diot Siaci**, partenaire du CDG45 pour le contrat "groupe" d'assurance statutaire, quatre journées de formation sont organisées à Orléans :

- le jeudi 27 mars 2025 : [L'organisation de l'accueil hygiène et sécurité des nouveaux](#)
- le jeudi 19 juin 2025 : [La prévention des conduites addictives](#)
- le jeudi 25 septembre 2025 : [L'animation d'un quart d'heure sécurité](#)
- le jeudi 4 décembre 2025 : [La prévention des troubles musculosquelettiques](#)



Ces **formations gratuites** sont à destination des décideurs, personnels en charge des ressources humaines et agents de prévention **des collectivités adhérentes au contrat groupe**. Elles sont limitées à 15 participants.

[Inscription obligatoire.](#)

[FORMATION] Premiers secours en Santé Mentale



La santé mentale est labellisée "Grande Cause Nationale 2025". Le CDG45 s'est engagé dans la sensibilisation des collectivités Loirétaines sur ce sujet depuis 2022. Le déploiement des secouristes en santé mentale contribue pleinement à une meilleure prise en considération de ce sujet parfois tabou et confronté à des préjugés.

Formez-vous et vos collègues !

Une nouvelle session est programmée les 15 et 16 mai 2025 à Orléans.

[Renseignez-vous et inscrivez vous sans attendre](#)

ACTUALITE REGLEMENTAIRE

[Jurisprudence] Reconnaissance du harcèlement institutionnel

La chambre criminelle de la Cour de cassation a reconnu la notion de « harcèlement moral institutionnel », que la cour d'appel de Paris et le tribunal correctionnel avaient fait entrer dans la jurisprudence, dans l'affaire France Télécom.

Le harcèlement moral institutionnel entre bien dans le champ du « *harcèlement moral au travail* » tel que le conçoit le code pénal. Ces agissements sont ainsi caractérisés par « *une politique d'entreprise qui a pour objet de dégrader les conditions de travail de tout ou partie des salariés aux fins de parvenir à une réduction des effectifs, ou d'atteindre tout autre objectif, qu'il soit managérial, économique ou financier ou qui a pour effet une telle dégradation, susceptible de porter atteinte aux droits et à la dignité de ces salariés, d'altérer leur santé physique ou mentale ou de compromettre leur avenir professionnel* ».

[En savoir plus](#)

VUS SUR LE NET

[EPI] Choisir les vêtements de protection

L'INRS publie une nouvelle brochure « Les vêtements de protection : choix et utilisation » pour aider les employeurs à choisir le bon vêtement de protection en fonction de la situation de travail rencontrée.

[En savoir plus](#)

[RPS] Effets sur la santé des travailleurs

Une actualisation de l'état des connaissances épidémiologiques sur les liens entre expositions psychosociales et effets sur la santé des salariés a été réalisée par l'INRS. Ces récents travaux qui compilent les résultats de plus de 800 études menées dans différents pays, confirment les liens existants entre risques psychosociaux (intensité du travail, charge émotionnelle, manque d'autonomie...) et effets sur la santé comme par exemple, les maladies cardiovasculaires, les troubles musculosquelettiques (TMS) ou encore les comportements à risque pour la santé (inactivité physique et consommation d'alcool).

[En savoir plus](#)

[Risque biologique] Ventilation, chauffage et climatisation : quelles précautions prendre contre les maladies transmissibles par voie respiratoire

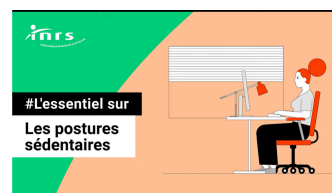
Une fiche de l'INRS donne des recommandations d'utilisation des dispositifs de ventilation, de chauffage et de climatisation permettant de minimiser les risques de transmission des agents biologiques par voie respiratoire dans des locaux tertiaires ou industriels.

[En savoir plus](#)

[Sédentarité] Une courte vidéo qui rappelle l'essentiel

Dans de nombreux secteurs d'activités, la posture assise est une posture de travail couramment rencontrée. Cette posture, dès lors qu'elle est maintenue dans le temps et associée à une très faible dépense énergétique, peut avoir des conséquences délétères sur la santé. Souvent méconnus, les risques associés au maintien dans le temps de cette posture, dite sédentaire, représentent pourtant un réel enjeu de santé au travail.

[Voir l'animation vidéo](#)



[Risque lié au travail sur écran] Un guide pratique

L'objectif du guide est de répondre aux principales questions qui se posent pour mettre en œuvre des actions efficaces et durables visant à prévenir les risques liés au travail sur écran :

- Où implanter le poste dans l'espace de travail ?
- Quel mobilier de bureau choisir ?
- Quels périphériques informatiques choisir ?
- Comment aménager le poste de travail ?
- Quelle est la posture de travail idéale ?
- Comment adapter l'organisation du travail aux exigences du travail sur écran ?

[En savoir plus](#)

[Risque routier] Enquête - Hausse des comportements dangereux

Une étude menée par MMA sur les comportements au volant au cours des dix dernières années révèle une augmentation notable des pratiques dangereuses chez les actifs, particulièrement lors des trajets professionnels. Ces comportements, amplifiés par la dépendance aux outils numériques et des pressions liées au travail, présentent des risques accrus pour la sécurité routière.

[En savoir plus](#)



[TMS] Prévenir les lombalgies

La rédaction de la revue Travail & Sécurité vous propose le replay de la table ronde sur le thème « Agir pour la prévention des lombalgies ». Les sujets suivants sont abordés : Quelles sont les origines des douleurs lombaires ? Quels sont les secteurs d'activité les plus concernés ? Les moyens d'action pour empêcher leur apparition ? (INRS, 09/12/24)

[Voir le replay](#)

[RPS] Napo ... dans la violence au travail

Napo sensibilise à l'importance de protéger les travailleurs contre la violence en mettant en œuvre les mesures préventives techniques, organisationnelles et personnelles nécessaires.

[Voir la vidéo](#)



Besoin d'un conseil ? une question ?

Contactez le service prévention et inspection



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre flash prévention
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)

[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

CDG45 - 20 avenue des Droits de l'Homme - BP91249 - 45002 Orléans Cedex 1